



MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL



AFRICA DEVELOPMENT
BANK GROUP

Projet de Renforcement des Infrastructures Socio Economiques
dans la Région du Centre de la RDC

Projet "PRISE II"

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

N° d'Avis à Manifestations d'Intérêt : AMI N° 003/PRISE 2/UEP/CN/SC/PM/2024

Secteur : Eau et Assainissement

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150042751

N° d'Identification du Projet : P-CD-E00-006

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût de **Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques dans la Région du Centre II « PRISE 2 » en sigle**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat **des Services des Délégués à Pied d'œuvres « DPO » pour le contrôle et le suivi des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques.**
2. Les services prévus au titre de ce contrat est d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques ainsi que la fourniture des mobiliers scolaires dans les territoires des provinces du Kasai Central, du Kasai, du Kwilu, du Kwango, du Mayi Ndombe et d'assister le pool du Projet PRISE II basé à Kananga dans la gestion de ces contrats de travaux notamment vérifier le respect de toutes les obligations administratives contractuelles de l'Entrepreneur, en particulier en ce qui concerne le respect de la législation et de la réglementation, les assurances, les garanties, la fourniture des cautions, la fourniture des plannings et programmes, des plans d'exécution, des PGES et du reste de la documentation, la tenue des cahiers des chantiers, les délais de dépôt des réclamations, le remise des rapports mensuels de mise en œuvre du PGES, etc .
3. L'Unité d'Exécution du Projet « UEP/PRISE II », invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation, références des prestations similaires, copies diplômes et références et coordonnées des clients et toute autres informations pertinentes).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, (Édition Octobre 2015) qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00' à 15h00' heure

locale, Av Lukusa, n°111-112, croisement des avenues TSF et Lukusa, dans l'enceinte du Secrétariat Général au Développement Rural, (en face de la direction générale de l'ORGAMAN), Kinshasa-RDC

Tel. (243) 979775848 Email : projetpriserdc@gmail.com; projetpriserdc@prise-rdc.com.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 08 avril 2024 à 11h00 (heure locale de Kinshasa) et porter expressément la mention : « AMI N° 003/PRISE2/UEP/CN/SC/PM/2024 : Recrutement Délégués à Pied d'œuvres « DPO » pour le contrôle et le suivi des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques.

À l'attention : Mr le Coordonnateur National

Adresse : Av Lukusa, n°111-112, croisement des avenues TSF et Lukusa, dans l'enceinte du secrétariat Général au Développement Rural, (en face de la direction générale de l'ORGAMAN), Kinshasa-RDC

Tel : (+243) 979775848

Email : projetpriserdc@gmail.com; projetpriserdc@prise-rdc.com

DEO NSUNZU KABUAKATANDA

Coordonnateur National





MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Projet "PRISE"
PROJET P-CD-E00-006



AFRICA DEVELOPMENT
BANK GROUP

Projet de Renforcement des Infrastructures Socio Economiques
dans la Région du Centre de la RDC

Projet "PRISE II"

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES DPO POUR
LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DES ECOLES, CENTRES DE SANTE, PLACES A VIVRE ET
AMANAGEMENT DES LATRINES PUBLIQUES POOL OUEST BASE
KANANGA**

Mars 2024

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES DPO POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES, CENTRES DE SANTE, PLACES A VIVRE ET AMANAGEMENT DES LATRINES PUBLIQUES

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques dans la Région du Centre Phase II.

La deuxième phase du Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques (PRISE) dans la Région du Centre est conforme au PNEHA 2030 et vise l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires ainsi que la résilience des populations congolaises. Spécifiquement, il vise à : (i) améliorer le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales des provinces ciblées ; (ii) améliorer les taux de scolarisation et d'accès aux soins de santé des populations ; et (iii) renforcer la capacité des différents acteurs du secteur. Les bénéficiaires directs des résultats du projet sont les populations rurales estimées à 870.908 personnes réparties dans 10 provinces de la RDC. D'un coût total de 55,77 millions d'UC dont 50 millions financé par un prêt FAD et 5,77 millions par la contrepartie du gouvernement. Le projet sera exécuté sur une période de 5 ans. 2. Le PRISE.II finance les infrastructures d'AEP, d'éducation et de santé en milieu rural. Il a été identifié à partir du programme national d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural élaboré sur financement du FAD dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en milieu Semi-Urbain (PEASU) et dont PRISE.1 constitue le début de mise en œuvre. Les bons résultats enregistrés dans 5 provinces pendant la première phase (construction de 60 écoles, 60 centres de santé, 504 latrines et 60 AEP) ont poussé le gouvernement à élaborer un programme d'équipement dans 26 provinces de la RDC avec des infrastructures similaires. Il va améliorer les indicateurs généraux de santé dans le pays à travers un accès durable à l'eau et à l'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène par la construction des 22 AEP, 41 écoles, 40 centres de santé et 88 latrines, contribuant ainsi à l'amélioration de la résilience des populations face au changement climatique. 3 Evaluation des besoins. Selon l'indice de Développement Humain (IDH), la RDC figure parmi les pays classés au dernier rang. Sur une population rurale de 49 millions de personnes dont 52 % de femmes, 34 millions (69%) n'ont pas accès à l'eau potable et 47 millions (96%) à l'assainissement. Seuls 3 enfants sur 10 ont accès à l'eau potable et moins de 1 sur 10 à l'assainissement. En outre, la gouvernance et la gestion du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est complexe avec des attributions réparties entre plusieurs ministères. Cette situation compromet la survie et le développement des populations, particulièrement les enfants. En effet, le manque d'accès à l'eau potable et le manque d'assainissement et d'hygiène sont à la base de nombreuses maladies d'origine hydrique conduisant à la malnutrition chronique dont souffre 43% des enfants et affectant ainsi leur développement. L'amélioration de l'accès durable à l'eau et l'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène demeurent une priorité pour soutenir et stimuler le développement économique local et national. Elle contribuera à lutter contre les pandémies comme le COVID



dont la stratégie de lutte est basée sur des principes élémentaires d'hygiène comme le lavage des mains. 4. Valeur ajoutée pour la Banque. La Banque a déjà initié dans le pays plusieurs projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est pour le moment le seul partenaire de la RDC avec des interventions de grande envergure en milieu rural ce qui lui confèrent un avantage comparatif certain. 5. Gestion des connaissances. Un système de suivi-évaluation a été mis en place dans le cadre de la première phase du PRISE. Mais il s'est avéré insuffisant. Un système de suivi évaluation sera également mis en place au sein du Ministère du Développement Rural qui permettra d'alimenter la base de données géo référencées des ouvrages d'eau et d'assainissement. Les enseignements tirés du projet serviront à améliorer la gestion des projets intégrant les volets eau assainissement, santé et éducation.

Ainsi donc, l'objectif du PRISE II est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations congolaises par un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'à renforcer le capital humain par un meilleur accès à la santé et à l'éducation.

II. OBJET DE LA MISSION

Sous la supervision des Chefs de Pool du Projet PRISE II, la mission principale du Consultant est d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques ainsi que la fourniture des mobiliers scolaires dans les provinces Kasai Central, du Kasai, du Kwilu, du Kwango et du MayiNdombe et d'assister les pools du Projet PRISE II dans la gestion de ces contrats de travaux.

III. MISSIONS DU CONSULTANT

A ce titre, les prestations attendues du Consultant dans le cadre de cette mission comprennent les tâches essentielles suivantes :

1. Vérifier le respect de toutes les obligations administratives contractuelles de l'Entrepreneur, en particulier en ce qui concerne le respect de la législation et de la réglementation, les assurances, les garanties, la fourniture des cautions, la fourniture des plannings et programmes, des plans d'exécution, des PGES et du reste de la documentation, la tenue des cahiers des chantiers, les délais de dépôt des réclamations, le remise des rapports mensuels de mise en œuvre du PGES, etc ;
2. Organiser et participer aux relevés contradictoires des travaux prévus au démarrage du contrat et à l'avancement des travaux, actualiser les quantitatifs et proposer des amendements éventuels;
3. Examiner les programmes, études (y compris les notes de calcul), projets et planning d'exécution remis par l'Entrepreneur et conseiller la Cellule d'Exécution du Projet à travers les Antennes provinciales sur les décisions à prendre;
4. Contrôler l'organisation ainsi que les moyens de l'Entreprise en vue de l'avancement normal des travaux dans le cadre de l'application des programmes et planning arrêtés ;
5. Établir des observations, propositions et préparation des décisions à prendre en fonction de la marche du chantier et des événements imprévus ;



6. Proposer et notifier les ordres de service après leur signature par le Coordinateur National et contrôler leur exécution sur terrain avec l'appui de la Cellule d'Exécution du Projet;
7. Examiner les réclamations de l'Entrepreneur et proposer les solutions adéquates à la Cellule d'exécution du Projet;
8. Analyser toutes les pièces émanant de l'Entreprise assorties des propositions et recommandations nécessaires à la décision éventuelles;
9. Faire des comptes rendus de la marche du chantier et des difficultés rencontrées avec des propositions des solutions,
10. tenir un registre de suivi des changements et du chantier avec un système d'alerte en cas de contre-performance;
11. Organiser et tenir les réunions de chantier et rédiger les procès-verbaux y relatifs ou rapports des missions des visites ;
12. Relever et analyser tout événement particulier et spécial et conseiller la Cellule d'Exécution du Projet en conséquence;
13. Approuver les plans Assurance qualité de l'Entreprise;
14. Certifier les attachements contradictoires pour les décomptes de l'entreprise ;
15. Vérifier les notes de calcul et les plans spécifiques présentés par l'Entrepreneur;
16. Vérifier la conformité des prescriptions techniques aux normes et plans des situations;
17. Vérifier la conformité des matériaux suivant les spécifications techniques et procéder à leur réception;
18. Vérifier les implantations et le piquetage de tous les éléments de construction des ouvrages et des leviers topographiques si nécessaire;
19. Contrôler les installations de chantier et la mise en place des moyens humains et matériels prévus dans l'offre et son état ;
20. Assurer un suivi permanent et quotidien du chantier et traiter tous les cas de litiges rencontrés avec de la Cellule d'Exécution du Projet si nécessaire ;
21. Vérifier le respect des dispositions contractuelles en matière d'organisation de chantier;
22. Contrôler l'origine, la qualité et la mise en œuvre des matériaux et fournitures en conformité avec les prescriptions du marché ;
23. Contrôler les prélèvements et les essais effectués par ou pour le compte de l'Entrepreneur, exploitations des résultats en vue de dégager les conclusions et les décisions ;
24. Contrôler la conformité des ouvrages aux plans et aux spécifications du marché et aux règles de l'art ; ces contrôles seront réalisés par échantillonnages, tests, inventaires et contrôles d'avancements permanents et par réception et approbation des matériaux, leur



- mise en œuvre ainsi que leur provenance, leur qualité et leur conformité aux conditions exigées par les spécifications du Marché de Travaux ;
25. Vérifier la prise en compte des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux dans la réalisation des travaux ; et
 26. Contrôler la remise en état des lieux après achèvement des travaux ;
 27. Vérifier pour approbation des plans de recollement ;
 28. Le Consultant préparera, organisera et participera avec l'Unité d'Exécution du Projet et ces Antennes provinciales ainsi que les bénéficiaires aux réceptions, techniques, provisoires et définitives dans les conditions prévues dans chaque marché de travaux ;
 29. Vérifier et contrôle les mobiliers scolaires ainsi que les équipements avec médicaments essentiels pour réception.

IV. PROFIL DU CONSULTANT

le Consultant doit avoir une formation universitaire d'au moins BAC+5 : Ingénieur BTP / Génie Civil / Construction ou Architecte ayant au moins 5 ans d'expérience dans le contrôle et le suivi des travaux de construction des missions similaires, justifier d'une expérience des projets d'infrastructures financés par les bailleurs des fonds (BAD, Banque Mondiale, Union Européenne, CTB), justifier d'une formation en contrôle des travaux ou passation des marchés des travaux, avoir une expérience des travaux d'infrastructures en milieu rural, n'avoir pas participer aux études du PRISE II ni être fonctionnaire du service bénéficiaire des écoles, centres de santé, places à vivre ou latrines publiques en cours, avoir une bonne maîtrise de l'informatique et de l'utilisation des logiciels plus usuels (Word, Excel, Autocad, etc...), justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (écrite et parlée),.

V. DUREE DE LA MISSION

Le Consultant Architecte ou Ingénieur des constructions est recruté pour une durée de treize (13) mois.

VI. ANNEXES : SITE D'INTERVENTION DES DPO

A. EX-PROVINCE DE BANDUNDU

SITE 01: BASE DPO KWILU

Lot 1 :

- Réhabilitation de l'EP NGUNU, construction du Centre Santé de CS NSIEDOIN , ainsi que la construction du marché de MUSIELE -NGUNU (Nsiedoim) et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP NGUNU dans la cité de MUSIELE -NGUNU, Territoire de Bulungu

Lot 2 :

- Réhabilitation de l'EP MENONITE, construction du centre de santé CS KWENGE II, ainsi que la construction de marché de KWENGE CENTRE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MENONITE dans la cité de KWENGE CENTRE, Territoire de Bulungu

Lot 03 :

- Réhabilitation de l' EP KIEFU, construction du centre de santé CS de MUKEDI, ainsi que la construction du marché de KIEFU et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP KIEFU dans la cité de Mukedi, Territoire de Gungu

Lot 04 :

- Réhabilitation de l'EP KALO et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP KALO dans la cité de Kalo, Territoire d'Idiofa.

Lot 05

- Construction du centre de santé KIMBANGUISTE, la construction de marché de Mbali et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP KALONDA dans la cité de Masamuna, Territoire de Masimanimba.

Lot 06

- Réhabilitation de l'EP2 KITOY YASA, construction du centre de santé MUNZABALA, ainsi que la construction du marché de MUNZABALA et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP2 KITOY YASA dans les sites de KITOY CENTRE et de MUNZABALA, Territoire de Masimanimba.



SITE 02: BASE DPO KWANGO

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP KIMBANGISTE, construction du Centre Santé d CS KITATI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP KIMBANGISTE dans la cité de KENGE II CENTRE, Territoire de Kenge.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP MWELA NSAYI, la construction du marché et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MWELA NSAYI dans le site KOLOKOSO SECTEUR, Territoire de Kenge.

LOT 3

- Réhabilitation de l'EP KATOY, construction du centre de santé KATOYI, ainsi que la construction du marché de KATOY/316 et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP KATOY dans le site KATOY/316, Territoire de Kenge.

LOT 4

- Réhabilitation de l'EP TUWISANNA, construction du Centre Santé de KALONDA/MISELE PONT ainsi que la construction du marché de MISELE CENTRE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP TUWISANNA dans la cité de Misele, Territoire de Kenge.

SITE 03 :BASE DPO MAI NDOMBE

LOT 1

- Réhabilitation de l' EP NGIYO, construction du Centre Santé de LOBOLI , ainsi que la construction du marché de Mushie et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP NGIYO dans la cité de Mushie, Territoire de Mushie.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP MANKOTO, construction du centre de santé MBALI, ainsi que la construction de marché de Mbali et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP MANKOTO dans la cité de Mbali, Territoire de Mushie.

LOT 3

- Réhabilitation de l'EP MASSAMBIO/ECK, construction du centre de santé Kinsele à Kinsele, ainsi que la construction du marché de MASSAMBIO et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MASSAMBIO/ECK dans la cité de MASSAMBIO et site de Kinsele, Territoire de KWAMOUTH.



B. EX-PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL
SITE 01: BASE DPO KANANGA/KASAI CENTRAL

LOT 1

- Réhabilitation de l' EP BENA NGANZA , construction du Centre Santé de LUEKESHI , aménagement des 02 latrines publiques à l' EP Mbinga à Luekeshi ainsi que la construction du marché de LUEKESHI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP BENA NGANZA dans la cité de LUEKESHI, Territoire de Dibaya.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP NDESHI, construction du centre de santé LUAMBO, aménagement des 02 latrines publiques à l'EP KAMWANGA ainsi que la construction de marché de LUAMBO et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP NDESHI dans la cité de LUAMBO, Territoire de Luiza.

LOT 3

- Réhabilitation de l'EP Witu, construction du centre de santé KALAMBAMBUJI, aménagement des 02 latrines publiques à l' EP Mukuandanga ainsi que la construction du marché de KALAMBAMBUJI et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP Witu dans le site de KALAMBAMBUJI, Territoire de Luiza

LOT 4

- Réhabilitation de l'EP BULANDA, construction du centre de santé de KABULUANDA, aménagement de 01 latrine publique à l'HGR à Kabuluanda & 01 latrine publique au Bâtiment Administratif du Secteur de Lusonge ainsi que la construction du marché de KABULUANDA et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP BULANDA dans la cité de KABULUANDA, Territoire de Demba

LOT 5

- Réhabilitation de l'EP TUDISANGAYI, construction du centre de santé de KALUME KAMUE, aménagement de 01 latrines publiques à l'Institut Tudisangayi à Kalume Kamue NGOIE & 01 latrine publique à l'EP Lungole à Ndayi Kalala ainsi que la construction du marché de KALUME KAMUE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP TUDISANGAYI, Site de KALUME KAMUE, Territoire de Kazumba

SITE 2. BASE DPO KASAI/TSHIKAPA

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP MUDILANGE, construction du Centre Santé FAMILIAL, aménagement d'une latrine publique à l' EP ABBE NDAYE BRUNOT A MUKAYA & à l'EP TSHIPATA A KAMUESHA ainsi que la construction du marché de KAMUESHA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP BENA NGANZA dans la cité de KAMUESHA, Territoire de Kamonia

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP LUANGE MUKISHI, construction du centre de santé BONDO 2 , aménagement d'01 latrines publique à l'EP Pulu à Luange & à l'Institut Matadi ainsi que la construction de marché de LUANGE et la fourniture des mobiliers scolaires à l' LUANGE

Sis 1211, Avenue Lieutenant Colonel LUKUSA au croisement de l'avenue TSF, en face de la Direction Générale de l'Orgaman, (Ex La voix du Zaïre), Commune de la Gombe

Tél. : +243 979775848/ E-mail :

projetpriserdc@gmail.com / projetpriserdc@pri-se-rdc.com

MUKISHI dans le site de LUANGE, Territoire de Kamonia Fourniture des mobiliers scolaires à EP Luange MUKISHI

LOT3

- Réhabilitation de l'EP KATUKU, construction du centre de santé LUKENGU, aménagement d'une latrine publique à l'EP DILUNDA A LUKENGU & à l'EP DITEKEMENA A MIKEMU , ainsi que la construction du marché de KABAMBAYI SECTEUR et la fourniture des mobiliers scolaires à l'E.P KATUKU dans le site de KABAMBAYI SECTEUR, Territoire de Luebo

LOT4

- Réhabilitation de l'EP IBAMBA, construction du centre de santé de LUKUBU, aménagement d'01 latrine publique à l' EP Christ Roi & au BCZS de Kakenge ainsi que la construction du marché de KAKENGE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP IBAMBA dans la cité de KAKENGE, Territoire de Mweka.

La Coordination de l'UEP PRISE II informera les condidtas retenus des sites de leur affectation lors des échanges avant la signature des protocoles d'accord.



Sis 1211, Avenue Lieutenant Colonel LUKUSA au croisement de l'avenue TSF, en face de la Direction Générale de l'Orgaman, (Ex La voix du Zaïre), Commune de la Gombe

Tél. : +243 979775848/ E-mail :

projetpriserdc@gmail.com/projetpriserdc@pri-se-rdc.com

ANNEXES II

Critères d'évaluation des candidatures sont les suivants :

N°	Critères	Pondération
(i)	Qualifications à caractères générales	10 points
(ii)	Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	40 points
(iii)	Expérience en matière de conduite des travaux relatifs à la mission à effectuer	50 points
	PONDERATIONN TOTALE	100 points



Sis 1211, Avenue Lieutenant Colonel LUKUSA au croisement de l'avenue TSE, en face de la Direction Générale de l'Orgaman, (Ex La voix du Zaïre), Commune de la Gombe

Tél. : +243 979775848/ E-mail :

projetpriserdc@gmail.com/projetpriserdc@pri-se-rdc.com